GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE DE L'EMPLOI
NIVEAU 5 (BAC +2) INSCRIT AU RNCP – CODE 37949
ELIGIBLE AU CPF - ARRETE DU 4 JUILLET 2023

OBJECTIFS

Cette formation diplômante de niveau 5 (bac+2) permet d'acquérir et développer les compétences professionnelles liées au métier de gestionnaire comptable et fiscal.

PUBLIC CIBLE

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en évolution ou reconversion professionnelle

ACCESSIBILITE

Cette formation est accessible au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens techniques).

PRE-REQUIS

- Niveau bac ou équivalent
- Expérience professionnelle de 2 ans dans le domaine
- Maîtrise des bases de la comptabilité

CONDITIONS D'ADMISSION

- Sur dossier et entretien individuel
- Tests de positionnement

DUREE ET MODALITES

- 441 heures
- 63 séances de 7 heures de cours (2 jours/semaine)
- Formation en distanciel synchrone

CALENDRIER DE REALISATION

- Parcours complet : du 01/06 au 17/03/2027
- CCP1 : du 01/06 au 09/09/2026
- CCP2 : du 21/09 au 02/12/2026
- CCP3 : du 04/01 au 17/03/2027

COUT DE LA FORMATION

- Tarif public : 8 820,00 €
- Tarif spécifique DE : 6 615 €

PRESENTATION DU METIER DE GESTIONNAIRE ET FISCAL

Le gestionnaire comptable et fiscal établit pour l'entreprise les différents documents comptables, fiscaux nécessaires à l'analyse patrimoniale et de gestion de l'année ou pluriannuelle. Les activités visées :

- Les travaux réalisés par le gestionnaire comptable et fiscal reposent sur la qualité de l'information comptable (saisies d'écritures réalisées par lui-même ou par une ou plusieurs autres personnes).
- Les travaux d'inventaire (périodiques, mensuels, trimestriels ou annuels) impliquent du gestionnaire comptable et fiscal une maitrise du processus et des procédures de réalisation des ajustements nécessaires en comptabilité et un respect juridique, comptable et fiscal des éléments traités.
- La présentation des comptes périodiques ou annuels constitue un point important des travaux du gestionnaire comptable et fiscal. Il est à même de produire un bilan, un compte de résultat et une annexe en fonction de la réglementation.
- La fiscalité de l'entreprise qui repose sur deux axes : la TVA d'une part, et la fiscalité « d'exploitation » d'autre part.
- L'analyse des comptes conclut Jales travaux en mettant en évidence à partir de ratios, de retraitements de postes comptables, les éléments de gestion permettant au décideur de définir un plan d'action.

Dans les PME, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou avec une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique, et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure ou supervise la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge.
Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales… Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint.
Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels et maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transferts numériques. Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanent.

COMPETENCES VISEES

L'activité du Gestionnaire Comptable et Fiscal s'articule autour de trois pôles de compétences :

- Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels
- Renseigner et contrôler les déclarations fiscales
- Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

DEBOUCHES/PASSERELLES

Type d'emplois accessibles

Comptable gestionnaire, comptable, comptable unique, comptable général, collaborateur de cabinet d'expertise comptable, chef comptable…

Poursuite d'études

- Equivalence du titre : bac+2
- Poursuite d'études en Bac+3 (Niveau 6) : DCG, Diplôme D'Etudes Comptable, Bachelor Responsable Comptable et financier, Licence professionnelle…

INSTITUT DE FORMATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
5, rue Justin Catayée – BP 21162 – Tél. 05 94 29 64 00 – Courriel : accueil@ifodes.com
SARL au Capital de 48 000 € - RCS Cayenne B 330 517 426 - SIRET 330 517 426 00020 - Code NAF 8559 A – N° UAI : 9730534T
N° de déclaration d'existence : 96 973 0005 97
www.ifodes.com

PROGRAMME

CCP 1 – ETABLIR ET PRESENTER LES ARRETES COMPTABLES PERIODIQUES ET ANNUELS

Durée : 140 heures

- Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
- Réviser, valider les comptes annuels

CCP 2 – RENSEIGNER ET CONTROLER LES DECLARATIONS FISCALES

Durée : 140 heures

- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
- Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles

CCP 3 – ETABLIR ET PRESENTER DES ETATS PREVISIONNELS DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

Durée : 140 heures

- Analyser les états comptables de synthèse
- Etablir et présenter des budgets et prévisions

PREPARATION A LA CERTIFICATION

Durée : 21 heures

- Outils bureautiques et de communication
- Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel
- Entraînement aux épreuves : examens blancs
- Examen final

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Travail en mini-groupe
- Ateliers de communication
- Formation à distance avec suivi individualisé en présentiel
- Mises en situation professionnelle et études de cas

MODALITES D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

- Evaluations intermédiaires à chaque fin de module
- Organisation d'épreuves d'examen blanc
- Evaluation des compétences acquises dans le cadre d'un stage pratique en entreprise de 21 jours

EVALUATION FINALE

En cours de formation, les candidats doivent rédiger un Dossier Professionnel pour se présenter à la session de validation du titre professionnel de Gestionnaire Comptable et Fiscal composée :

- D'une épreuve de synthèse (mise en situation professionnelle) d'une durée de 4h15
- Un entretien technique de 30'
- Un entretien final de 20' avec le jury désigné par la direction du travail et de l'emploi

Les candidats ont la possibilité de préparer un ou deux blocs de compétences ou le titre complet.

Les blocs de compétence peuvent être validés indépendamment et sont capitalisables pour une durée de 5 ans à partir de l'année de validation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Certificat de Compétences Professionnelles (CCP)
- Titre « Gestionnaire Comptable et Fiscal » de niveau 5 (Bac +2)

CALENDRIER DE REALISATION

- Période : du 01/06/2026 au 17/03/2027
- Fréquence : 2 jours par semaine

MODALITES DE FINANCEMENT POSSIBLES (SELON SITUATION)

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Aide Individuelle à la Formation (AIF) via France Travail
- Financement par un OPCO (salariés)
- Autofinancement (paiement personnel)

Facilités de paiement

- Possibilité de paiement en plusieurs fois pour les personnes en autofinancement
- Un accompagnement individualisé est proposé afin de :
 - Identifier le financement le plus adapté à votre situation
 - Vous assister dans vos démarches administratives

INDICATEURS DE RESULTAT DERNIERE SESSION

- Taux de réussite : 75 % sur le titre complet en 2024
- Taux de présentation à l'examen : 100%
- Taux de rupture : 0%
- Taux d'abandon : 0%
- Taux d'insertion dans le métier : 40%
- Taux de poursuites d'études : 60%